

J163
799

F. UZUREAU

Directeur de l'*Anjou historique*

Missions dans le Diocèse d'Angers

SOUS LA RESTAURATION



ANGERS

EDITIONS DE L'OUEST (IMPRIMERIE G. GRASSIN)

40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

—
1919

ID - 70828431

Т 63
799

УНИВ. БИБЛИОТЕКА

Р. И. Бр. 12928

F. UZUREAU

Directeur de l'Anjou historique

Missions dans le Diocèse d'Angers

SOUS LA RESTAURATION



et
la

ANGERS

ÉDITIONS DE L'OUEST (IMPRIMERIE G. GRASSIN)

40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

—
1919

Missions dans le diocèse d'Angers

sous la Restauration⁽¹⁾

Le 15 septembre 1815, Mgr Montault des Isles, évêque d'Angers, écrivait à M. l'abbé de Forbin-Janson, qui demeurait au faubourg Saint-Germain, à Paris : « J'ai reçu le 30 août dernier une lettre de M. l'abbé de Rauzan, votre collègue dans la bonne œuvre des missions, que vous avez le zèle et la charité d'entreprendre pour le salut des âmes. Il me fait espérer que la mission pourra avoir lieu à Angers au 1^{er} novembre prochain. Cette nouvelle me comble de joie, ainsi que le peuple confié à mes soins. Je me conformerai exactement à vos désirs relativement à la nourriture. MM. les Missionnaires seront logés à l'évêché. Je vis d'une manière saine et frugale et telle que vous le souhaitez. On entre de l'évêché dans la cathédrale, où se doit donner la mission, sans être obligé de sortir : ce qui est très commode. —

(1) En 1807, Mgr Montault, évêque d'Angers, fit donner une première mission à sa ville épiscopale, par les PP. Lenfantin et Desmares. Pour les entendre, on devançait le lever du soleil ; la cathédrale, pendant toute la journée, était envahie par des milliers d'auditeurs (*Vie de Mgr Montault* par le Dr Dumont, page 139). — Le 21 décembre 1807, Mgr Montault écrivait au maire d'Angers : « Je désire profiter de la mission pour faire planter une croix dans le cimetière situé près l'hôpital des Incurables. Ce cimetière sert aux inhumations des habitants de Saint-Laud et d'une partie de ceux de Saint-Maurice. Je vous prie de vouloir bien m'accorder votre agrément pour faire planter cette croix. » Deux jours après, le maire répondit affirmativement.

J'espère que vous accompagnerez MM. vos collègues. Je me ferai un véritable honneur et plaisir de vous recevoir. Lorsque vous passâtes à Angers dans une circonstance très critique avec M. le prince de Léon, vous me fîtes l'honneur de venir me voir. Grâce à Dieu, les temps sont bien changés ; nous ne pouvons jamais en témoigner à Dieu d'assez grandes actions de grâces. — Je vous serai obligé de me faire connaître combien vous serez de missionnaires. La moisson est abondante et vous ne pouvez être en trop grand nombre. Si absolument vous ne pouviez venir pour le 1^{er} novembre, vous m'indiquerez un autre temps, le moins éloigné possible. S'il était possible que vous ou quelqu'un de vos Messieurs voulût bien prêcher le carême à la Cathédrale d'Angers en 1816, vous me feriez le plus grand plaisir. »

La mission fut donnée du 22 janvier au 1^{er} mars 1816, par MM. les abbés de Rauzan, de Forbin-Janson, Guyon, etc. Nous lisons à ce sujet dans le *Journal de Maine-et-Loire* : « La mission qui avait commencé le 22 janvier par huit missionnaires arrivés à Angers pour remplir le but honorable de leur institution, celui de ranimer les principes de notre religion et de répandre la parole de Dieu, vient de se terminer par le départ de MM. les Missionnaires. Pendant leur séjour, un nombre considérable d'habitants des deux sexes de la ville et des campagnes, se sont portés à l'envi à Saint-Maurice et aux différentes églises où ils ont exercé leur ministère. Leurs instructions n'avaient pas seulement pour but de ranimer dans l'auditoire le zèle religieux que la Révolution avait trop diminué, mais encore ils s'attachaient à inspirer à tous les esprits l'amour et le respect pour le roi, l'oubli de toutes opinions, la réconciliation des Français, et leur réunion dans le même sentiment d'attachement au Gouvernement que la Providence a rendu aux vœux de la France, et qui seul peut lui assurer le bonheur et

un rang parmi les puissances après tant d'orages. Les cris de *Vive le Roi* se sont souvent fait entendre au moment où ils faisaient si bien sentir l'importance des devoirs envers Dieu et le Roi. — La cérémonie de la plantation de la croix de la Mission a eu lieu le vendredi 1^{er} mars. Mgr l'Évêque d'Angers avec tout le clergé de la ville, un concours immense d'habitants, les autorités civiles (1) et militaires, la garde nationale, le 3^e régiment de la garde royale, un détachement de la légion, la gendarmerie s'étaient rassemblés à Saint-Maurice. La croix de la Mission était portée alternativement par un grand nombre de personnes qui s'étaient offertes volontairement pour ce service. Le cortège a traversé plusieurs rues qui étaient ornées de drapeaux blancs, de guirlandes, de fleurs, de couronnes, de tapisseries. Les musiques de la garde nationale et du 3^e régiment de la garde étaient à la tête de leurs corps, et tout se réunissait pour donner à cette cérémonie toute la solennité qu'elle devait avoir par son but. Le zèle remarquable manifesté par tous les habitants des rues que cette auguste procession a parcourues a procuré aux magistrats de cette cité une douce satisfaction, et leur assure d'avance que les promesses touchantes, exprimées par M. le Supérieur des missionnaires (2) au pied de la croix de la Mission, ont été

(1) Voici la lettre que le baron de Wismes, préfet de Maine-et-Loire, écrivait le 29 février 1816 : « La mission qui a été faite dans cette ville et qui a constamment attiré un concours nombreux de fidèles dans ses différentes églises, doit être terminée demain, 1^{er} mars, par la plantation solennelle d'une croix près de l'église de Saint-Maurice. A l'exemple de plusieurs de mes collègues je me suis empressé de répondre à l'invitation qui m'a été adressée par Mgr l'Évêque d'Angers de me trouver à cette cérémonie. Je compte me rendre à Saint-Maurice à deux heures moins un quart avec MM. les fonctionnaires de l'ordre administratif qui auront bien voulu se réunir à moi auparavant à l'hôtel de la préfecture. »

(2) Voici en quels termes M. de Rauzan rendit compte de cette

répétées du fond du cœur par tous les assistants et que les Angevins redeviendront tous unis étroitement sous la loi de Dieu et du Roi. »

Voici le compte rendu envoyé, d'Angers, à l'*Ami de la Religion et du Roi* : « Les missionnaires qui avaient cet hiver opéré tant de bien à Orléans, et qui étaient venus ensuite ici, ont terminé le cours de leurs travaux. Leur zèle ne s'est point démenti pendant six semaines, et ils ont justifié ce que la renommée nous en avait appris. Chaque jour ils donnaient trois instructions, dont la

cérémonie du 1^{er} mars : « D'après nos dispositions, en arrivant proche de l'église, sur la place, nous trouvâmes trois différentes chaires placées à une grande distance l'une de l'autre, mais de manière à ce que les trois missionnaires, prêchant à la fois, pouvaient se voir et agir dans le même sens, d'après des signaux convenus. Nous fîmes alors trois petits discours très vifs; le premier pour préparer le peuple à une réparation solennelle à la croix pour tous les outrages qu'elle avait reçus en France depuis la Révolution. Le premier signal fut donné, et ce peuple immense fit au même instant cette solennelle réparation. Le second discours disposa les cœurs au pardon général pour toutes les offenses que les habitants du diocèse pouvaient avoir à se reprocher entre eux depuis 25 ans; le second signal fut donné, et tout ce peuple s'écria : *Oui, pardon général et absolu ! nous voulons être à jamais les enfants de Dieu et du roi !* Enfin, dans le troisième discours nous fîmes sentir au peuple qu'une dernière réparation devait être solennellement faite à Louis XVI, à Louis XVII, à l'auguste Marie-Antoinette, à l'inimitable Élisabeth, au roi et à son auguste famille, des longs et cruels outrages qu'ils ont reçus de tant d'hommes qui ont eu le malheur de renoncer au caractère de chrétien et aux vertus de leurs pères. Le troisième signal fut donné. Alors quels cris furent poussés vers le ciel ! Quelles douces larmes coulèrent ! Cette réparation fut terminée par le serment général de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour maintenir la religion et le roi légitime. Les ardents fidèles, après avoir ainsi renoncé à leurs sentiments criminels, ont eu le bonheur de sceller de nouveau cet engagement sur le corps et le sang de Jésus-Christ. Cette communion générale des hommes produit une si grande impression sur les spectateurs, que plusieurs d'entre eux que nous n'avions pu toucher, vinrent, avant la fin de la cérémonie, se jeter aux pieds des missionnaires et nous conjurer de les confesser. »



première à 4 heures et demie du matin. On s'y portait en foule. Seulement, dans le commencement, des hommes grossiers et irréligieux, restes impurs des fédérés, troublèrent les prédications. Les mesures qu'on a prises ont fait cesser ce scandale, et les bons habitants ont dédommagé les vertueux missionnaires de ces insultes des ennemis de tout bien. Des personnes qui avaient oublié depuis longtemps leurs devoirs de religion, ont été touchées de la parole de Dieu et se sont empressées de se réconcilier. Les tribunaux de la pénitence n'étaient pas moins entourés que les chaires, et les missionnaires avaient peine à suffire à ce double ministère. MM. de Rauzan, de Janson et Guyon ont spécialement des droits à notre reconnaissance. La mission a été close par la plantation d'une croix, qui a été faite avec beaucoup de pompe, le vendredi 1^{er} mars. Une communion générale pour les hommes a été une cérémonie consolante. Environ deux mille se sont mis en état de participer aux saints mystères. Il y a eu ensuite une communion générale pour les femmes, qui a été encore plus nombreuse. Les missionnaires se rendent, les uns à Nantes, les autres à Marseille. Il y a lieu d'espérer que leur séjour à Angers aura été utile, non seulement à la religion, le principal objet de leurs soins, mais à la cause du roi. Sur ce point, comme sur le premier, il y avait encore des gens qui avaient besoin de conversion. Les trois mois de l'usurpation (*les Cent-Jours*) ont laissé quelques traces fâcheuses, qui se dissiperont de jour en jour. Les fédérés, qui ne rougissent pas encore de leurs excès passés, sont du moins réduits à l'impuissance. On a privé de leurs places quelques hommes dangereux, en attendant qu'on en expulse encore d'autres. M. D., entre autres, qui avait si bien figuré au Champ-de-Mai et qui y avait débité avec tant d'énergie un discours, monument d'arrogance et d'imposture, a été éliminé et doit même se retirer à



quelques lieues d'ici. L'amour de l'ordre reviendra avec le sentiment de la religion, qui en est la meilleure garantie, et nous en aurons l'obligation, après Dieu, au zèle de ses ministres et à leurs efforts pour toucher les cœurs et pour dissiper tous les préjugés. — Les exercices de la Mission se faisaient dans deux églises à la fois, à la Cathédrale et dans la paroisse de la Trinité. Aussi tous ceux qui ont voulu assister aux exercices, ont pu le faire aisément. L'empressement était extrême. Les instructions avaient lieu tous les jours, le matin et le soir, et trois jours de la semaine à dix heures du matin. Elles étaient toujours précédées du chant des cantiques. Le clergé et Mgr l'Évêque à la tête, des militaires, des magistrats, des habitants de toutes les classes se rendaient assidûment aux églises. Les paroisses voisines y venaient avec leurs curés, et on y accourait, nous pouvons le dire sans exagération, de huit et de dix lieues. Dans les derniers temps surtout l'église ne suffisait plus, et pour avoir une place au soir il fallait l'occuper le matin. Plusieurs cérémonies ont surtout été touchantes : la rénovation des vœux du baptême, la communion générale, la plantation de la croix. Les missionnaires n'ont pu s'empêcher de témoigner plus d'une fois leur satisfaction, en voyant le bon esprit qui règne dans cette ville. *Dieu et le Roi* sera désormais la devise des Angevins. Puissent les zélés missionnaires trouver les mêmes consolations dans les villes où ils se rendent ! Nos vœux les y accompagnent. Les fatigues auxquelles ils se consacrent ne peuvent être adoucies que par la pureté du motif qui les fait agir, et tous les amis de la religion et du roi doivent prendre un vif intérêt au succès de leurs travaux »

La croix de Mission dont il vient d'être question, fut plantée à la porte de l'Évêché, au pied même de la flèche gauche de la Cathédrale. Elle subsiste encore.

Dans les beaux jours Mgr Montault allait, chaque soir, s'y agenouiller et y faire une longue prière.

* * *

Le 12 décembre 1823, on écrivait, de Bauné, au *Journal de Maine-et-Loire* : « Grâce au zèle du vénérable pasteur du diocèse d'Angers, la paroisse de Bauné vient de jouir d'un honneur dont elle conservera longtemps le souvenir et la reconnaissance. La mission, commencée dans les premiers jours de novembre, s'est terminée le 9 décembre. La cérémonie la plus sainte et la plus imposante, la plantation de la croix, a couronné les travaux du missionnaire et des prêtres qui l'ont secondé avec tant de zèle. Dès que le jour fixé fut arrivé, on vit accourir des villes et des campagnes voisines un grand concours de peuple. Une très belle croix, donnée par M. le vicomte et M^{me} la vicomtesse de Contades, était portée par deux cents jeunes gens; plus de quatre mille personnes suivaient l'auguste signe de notre rédemption; un chœur de jeunes vierges portait au pied du trône de l'Éternel l'expression de la piété la plus pure et la plus sincère. Aussitôt que l'on vit s'élever la croix, des larmes d'attendrissement brillèrent dans tous les yeux; quand elle fut placée debout sur sa base, le missionnaire adressa aux assistants un discours qui fut suivi des cris de *Vive Jésus, vive sa croix, vive le Roi, vivent les Bourbons, vivent les missionnaires* ! La cérémonie finie, on entra à l'église pour recevoir la bénédiction, après laquelle chacun se retira en bénissant le Seigneur qui avait daigné visiter son peuple. »

Le 1^{er} février 1824, M. Hubert, curé de Mouliherne, mandait au même journal : « Depuis longtemps parmi nous les vieillards, témoins des vertus de leurs pères et des erreurs de leurs enfants, gémissaient sur les malheurs

de la religion. Grâce à la paternelle sollicitude du vénérable pontife de ce diocèse, une mission fut commencée à Mouliherne à Noël, et s'est terminée le 28 janvier. Tous les exercices ont été suivis avec exactitude; souvent même notre belle et grande église ne pouvait contenir la foule avide de la parole sainte. La moisson a été abondante, et neuf ouvriers évangéliques ont eu peine à suffire, le jour et la nuit, à donner la paix de Dieu à ceux que les passions et le monde avaient trompés et rendus malheureux. La religion est le besoin de tous les cœurs : témoin cette joie qui remplit l'âme, témoins ces sentiments délicieux qu'elle inspire. Nous voudrions les dire ceux que nous éprouvâmes lorsqu'à la rénovation des vœux du baptême, tous d'un grand cœur avec une pleine volonté, et les larmes aux yeux, nous renouvelâmes l'alliance de nos pères avec le ciel ! La plus vive impression néanmoins fut au cimetière, lorsqu'à genoux sur tant de générations éteintes et qui réveillaient tant de souvenirs, le missionnaire montrant la fragilité de l'homme et de ses illusions, éleva nos âmes aux espérances éternelles. — Elles sont à nous tous aujourd'hui ces espérances, car sur une population d'environ deux mille quatre cents âmes, près de mille six cents, à la table sainte, en ont reçu le gage, la plupart des mains de Mgr l'Évêque d'Angers. Ce vénérable prélat, arrivé parmi nous le 24 janvier, officia pontificalement le lendemain dimanche, et les deux jours suivants donna la confirmation. Rien donc ne manquait pour toucher les cœurs les plus endurcis : le pontife était là pour forcer de croire à la vertu. — Le 27, eut lieu la plantation d'une très belle croix, donnée par M. de l'Étoile, chevalier de Saint-Louis, et par M. Devilairs, propriétaire. Huit mille personnes, accourues des villes et des campagnes voisines, publiaient hautement l'admiration et les sentiments religieux qu'inspiraient la gravité, l'ordre de la

procession, le chant des cantiques par des chœurs de jeunes gens des deux sexes, la piété des vierges vêtues de blanc, le zèle des porteurs du signe de la rédemption, les cris répétés de *Vive Jésus, vive sa croix*, la sainteté du pontife à la tête d'un nombreux clergé, et le spectacle imposant d'un Christ donné par les habitants et porté par huit ecclésiastiques. Dans notre joie, nous oubliâmes que le jour déclinait, et il fallut remettre au lendemain l'érection entière de la croix. Le 28, le missionnaire fit ses adieux à la paroisse entière réunie. Il a jugé sans doute aux larmes abondantes, aux soupirs de son auditoire, de notre reconnaissance et de notre douleur. Puisse la longueur de ses jours être réglée sur l'ardeur de son zèle : nos enfants le reverront encore ! »

On lit dans la même feuille, à la date du 24 mars 1824 : « Nous avons déjà eu l'occasion de rendre compte des missions faites à Bauné et à Mouliherne par M. Mativon, collaborateur de M. Lenfantin. Cet infatigable apôtre de l'Évangile vient de faire entendre la parole divine dans la paroisse de Longué. Ses travaux ont été couronnés dans cette commune des succès qui l'ont suivi partout où l'a conduit son zèle religieux. Cette mission a été terminée par la plantation d'une croix, bénite par notre pieux évêque. Au moment où elle s'est élevée dans les airs, tous les habitants de cette commune, qui pendant le cours de la mission avaient tenu la conduite la plus édifiante et montré le zèle le plus fervent, ont fait entendre les cris de *Vive Jésus, vive sa croix*, auxquels se mêlaient les cris non moins sacrés pour les Français de *Vive le Roi, vivent les Bourbons*. »

Le 27 avril 1824, le *Journal de Maine-et-Loire* publiait l'entrefilet suivant : « Une mission donnée par M. l'abbé Mativon vient d'avoir lieu dans la populeuse paroisse de la Trinité d'Angers. Ces exercices ont été encore plus suivis qu'à la mission de 1816 par les mission-



naires de France. Nous avons vu ce bon peuple abjurer ses erreurs, ému jusqu'aux larmes à l'amende honorable; à la pompeuse et attendrissante cérémonie de la consécration à la Mère de Dieu, s'y consacrer avec amour et tendresse; à l'imposante et touchante cérémonie de la plantation de la croix de mission, après que le missionnaire dans son pathétique discours nous eût montré que la croix était la gloire, la force et l'union des chrétiens, tout son immense auditoire d'un seul éclat de voix s'écrier *Vive Jésus, vive sa croix*, parmi nous l'union et la concorde; à ses touchants adieux, recevoir des preuves de notre amour et de notre éternelle reconnaissance; le zélé pontife, accompagné de son digne coopérateur M. l'abbé Prieur, et notre respectable pasteur, à la clôture par leur tendre piété, confirmer à jamais nos cœurs dans l'amour et la pratique de la vertu! »

Autre note, parue l'année suivante : « Une mission s'est terminée le 30 mai 1825 au Collège royal d'Angers. MM. Gloriot et Marrion, attachés aux missions de Laval, sont venus par leur présence combler les vœux des maîtres et des élèves. Si l'éloquence et la vérité ont souvent besoin de langage pour se révéler aux hommes, elles ne pouvaient choisir de plus dignes interprètes et des auditeurs moins disposés à s'en laisser pénétrer. Le sixième jour, au soir, les exercices se sont terminés par la rénovation des vœux baptismaux. Mgr l'Évêque assistait à cette cérémonie avec une partie de son clergé. C'est lui qui a célébré la messe et distribué aux jeunes néophytes le pain des forts (1). »

(1) Citons encore ce petit compte rendu de la cérémonie qui eut lieu à Angers, le 12 mars 1826 : « La procession de l'ouverture du Jubilé a eu lieu le dimanche 12 mars avec la plus grande solennité. D'après les instructions données par Mgr l'Évêque, le clergé de toutes les paroisses de la ville s'était réuni à celui de la cathédrale; les autorités civiles et militaires, la garde nationale et les

Au mois de janvier 1828, une mission fut prêchée à Saumur par les Pères Jésuites, qu'on appelait alors « missionnaires de Laval ». Voici le compte rendu publié par l'*Ami de la Religion et du Roi*, n° du 5 mars 1828 : « Mgr l'Évêque d'Angers, qui ne néglige rien pour ranimer et accroître l'esprit de foi et de religion parmi son troupeau, a appelé les missionnaires de Laval pour donner une mission à Saumur, ville importante de son diocèse. Le prélat est venu lui-même pour faire l'ouverture de la mission, et il a passé plusieurs jours à Saumur pour encourager les ouvriers. Ils étaient au nombre de huit, et leurs exercices avaient lieu dans les quatre églises. Ils commencèrent le jour des Rois et continuèrent jusqu'au mercredi des Cendres. Les préventions qui existaient contre eux, s'étaient manifestées d'abord par des discours et des propos qui pouvaient faire craindre que la Mission n'échouât. On sait qu'il y a à Saumur une École nombreuse de Cavalerie, et cette circonstance ne paraissait pas favorable au développement du zèle des missionnaires. Les premiers jours il y eut quelques troubles, mais les chefs de l'École prirent des mesures pour les prévenir et M. le marquis Oudinot, commandant de l'École, n'a rien omis pour maintenir le calme. Les prédications avaient lieu tous les jours et ont été fort suivies. Toutes les classes de la société ont pris part à la mission; les préjugés se sont dissipés, les obstacles se sont aplanis; on est venu entendre les missionnaires et on a été frappé de les trouver si différents de l'idée qu'on s'en était faite d'après les déclamations des journaux. Au bout de quinze jours l'impulsion était

troupes en garnison à Angers y assistaient en grand costume et ont entendu ensuite la messe célébrée à la cathédrale par Mgr l'Évêque. Un très grand nombre de fidèles, attirés par cette imposante cérémonie, s'empressaient à la suite de la procession et la suivaient dans le plus profond recueillement. »

donnée et les tribunaux de la pénitence étaient assiégés. Un grand nombre de mariages ont été bénits, et d'heureux résultats ont été obtenus. Les communions générales ont été nombreuses et édifiantes. M. l'Évêque d'Angers est revenu pour la clôture. Le mercredi des Cendres il y a eu au cimetière une cérémonie touchante par son objet. M. l'Évêque a célébré la messe et c'est là qu'on a donné les cendres. Dans ce lieu, où tout rappelait l'empire de la mort, il était impossible de n'être pas plus frappé de cette pensée que l'homme est poussière et retournera en poussière. Tout ce qui s'offrait aux yeux parlait plus éloquemment encore que le prédicateur du néant des choses humaines, et chacun s'est senti ému par de tristes souvenirs et par un retour naturel sur soi-même (1). »

* * *

Le 24 octobre 1829, une autre mission s'ouvrit à Angers, donnée par l'abbé Guyon. Elle fut annoncée en ces termes, dans un « article communiqué », par le *Journal de Maine-et-Loire* : « Depuis longtemps on nous faisait espérer que nous jouirions cette année d'un avantage que la population religieuse d'Angers et des environs avait plus d'une fois envié à quelques villes voisines. Mais dans la crainte que des circonstances imprévues ne vinssent à retarder cet heureux événement, nous avions cru devoir nous abstenir jusqu'ici d'en parler, et nous nous étions bornés à l'appeler de nos vœux. Nous pouvons enfin l'annoncer d'une manière positive. C'est le 24 octobre que les pieux exercices de la mission doivent commencer dans les différentes églises de la ville. Ils sont dirigés par M. l'abbé Guyon. Son nom est trop connu,

(1) Le 21 février 1831, la garde nationale de Saumur enleva la croix de mission à Saumur et la déposa dans l'église Saint-Pierre.

il rappelle aux habitants d'Angers en particulier de trop heureux souvenirs, pour qu'il ne nous soit pas permis de faire ici son éloge. C'est au milieu de nous que cet orateur chrétien a, pour ainsi dire, débuté dans la carrière (*Mission de 1816*) que, depuis, il a continué de parcourir avec d'éclatants succès. Combien nous aimerons à retrouver, mûrie par l'expérience et fortifiée par un long service, cette éloquence, dont les premiers essais ont fait sur nos cœurs des impressions si salutaires et si profondes ! Son zèle sera secondé par des collaborateurs que des talents éprouvés et d'importants services rendus à la religion recommandent également à la confiance des fidèles. Pleins de l'esprit du Maître divin dont ils enseignent la doctrine, ces vertueux prédicateurs viennent avec des paroles de paix et de concorde, combattre tous ces sentiments injustes et violents qui empoisonnent le cœur où ils reçoivent accès, troublent l'union des familles, et ôtent aux relations sociales leur douceur et leur sécurité. Ils viennent apprendre ensuite au pauvre le secret d'adoucir ses souffrances et ses privations en les sanctifiant par la patience, d'en diminuer le poids par l'amour du travail et l'habitude d'une sage économie ; au riche, à soustraire une partie de ses trésors au temps et à la mort, en les cachant dans le sein de l'indigence, à racheter des superfluités frivoles par de charitables profusions ; à tous enfin à devenir plus heureux en devenant meilleurs. Ce ministère de charité ne présente donc aux âmes honnêtes qu'une douce et consolante perspective ; des passions aveugles ou de coupables préventions pourraient seules en redouter les effets. Aussi les prêtres vénérables qui viennent l'exercer parmi nous, peuvent-ils compter sur les bénédictions des habitants d'une ville où la religion est honorée, où s'est toujours fait remarquer l'aménité des mœurs et cette décence grave et délicate qui apprend à respecter

en autrui les sentiments même qu'on ne croit pas pouvoir partager. »

Le journal angevin publiait, un mois après, l'entrefilet suivant : « Le 29 novembre, les pieuses cérémonies du jubilé ont commencé à Angers par une procession solennelle à laquelle ont assisté tout le clergé des paroisses, du séminaire, les autorités civiles et militaires et une immense population. Escortée par un détachement du 18^e léger et sa musique, elle s'est rendue, après un grand circuit, à l'église de la Trinité, d'où elle est rentrée à Saint-Maurice. Partie à dix heures, elle n'est rentrée qu'à midi. Les personnes qui n'avaient pu en faire partie, s'empressaient de se rendre en foule sur son passage; pendant la marche et sur tous les points, la plus grande décence et le plus grand ordre ont régné. »

Voici le compte rendu de la cérémonie de clôture : « Le dimanche 20 décembre, a eu lieu la procession pour la plantation de la croix de mission. Le cortège s'est mis en marche de la Cathédrale à midi et demie et n'est rentré qu'à quatre. Il était composé d'une foule innombrable de fidèles de tous les âges et de tous les rangs. La marche était ouverte par les tambours de la garde nationale. Après eux venaient les enfants des écoles élémentaires d'enseignement mutuel et aussi des écoles chrétiennes, puis des jeunes filles vêtues de blanc et divisées en sections qui se distinguaient par des oriflammes de couleurs différentes; elles étaient suivies par des femmes habillées de noir. A leur suite venaient des jeunes gens tenant aussi en main des oriflammes. Les élèves de l'école royale des arts et métiers, musique en tête, précédaient les porteurs de la croix, qui se reconnaissaient à un Christ attaché à leur boutonnière. Le cortège était terminé par le clergé de la ville, au milieu duquel on distinguait notre vénérable prélat. De nombreux arcs de triomphe, décorés avec le meilleur goût, avaient été

spontanément élevés dans toutes les rues que devait parcourir la procession. L'ordre le plus parfait a régné pendant cette cérémonie, qui laissera de longs souvenirs dans la ville d'Angers. »

— Le Gouvernement de Charles X se tenait au courant de cette mission d'Angers. Dès le 30 octobre 1829 le Ministre de l'Intérieur mandait au comte Frotier de Bagneux, préfet de Maine-et-Loire : « Je vous prie de vous concerter avec Mgr l'Évêque pour que les cérémonies extérieures qui pourraient avoir lieu pendant la durée des exercices soient réduites le plus possible et pour qu'elles ne se fassent qu'aux lieux où la surveillance est plus facile à exercer. Vous trouverez sans doute ce digne prélat disposé à concourir à l'adoption des précautions nécessaires pour empêcher les ennemis de la religion et de la monarchie de tirer parti de la circonstance présente pour causer quelque trouble ou quelque scandale. Vous voudrez bien me tenir confidentiellement informé des observations auxquelles la suite de la mission d'Angers donnera lieu sous les rapports d'ordre public. »

Le 16 novembre, le préfet écrivait au ministre : « Aucune atteinte n'a été portée à la décence et au recueillement qui règnent pendant les prédications. Toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre continuent d'être prises par l'administration et la gendarmerie, de concert avec l'autorité ecclésiastique. »

A propos des préparatifs de la cérémonie de clôture, le préfet mandait au Ministre le 19 décembre : « Demain doit avoir lieu à Angers la cérémonie de la plantation de la croix de mission. M. l'Évêque de ce diocèse, assisté de M. l'abbé Guyon, supérieur de la Mission, se rendit près de moi il y a quelques jours pour m'inviter à assister à la procession qui sera faite à cette occasion. Je leur fis observer que M. le comte d'Andigné de Mayneuf, pre-

mier président de la Cour royale, étant la première autorité dans l'ordre des préséances, c'était à lui qu'il appartenait de régler les dispositions relatives à l'assistance des fonctionnaires publics; je les engageai, en conséquence, à s'adresser à ce magistrat, décidé à me conformer, en ce qui me concernait, au parti qu'il aurait lui-même adopté. Je dus en agir ainsi, d'abord par respect pour les dispositions du décret du 13 juillet 1804 sur les préséances, ensuite parce que dans une circonstance de cette nature il me paraissait désirable qu'il y eût accord entre les diverses autorités et qu'elles n'agissent pas isolément les unes des autres. Mais une autre considération m'avait encore déterminé; elle résulte du fait ci-après. — Le dimanche 29 novembre dernier, sur la simple invitation contenue dans le mandement de M. l'Évêque, la plupart des autorités de cette ville, entre autres le préfet, le secrétaire général et les conseillers de préfecture, le maire et ses adjoints et le chef d'escadron de la gendarmerie s'étaient fait un devoir de se rendre en costume à la procession du Jubilé. La Cour royale n'y vint pas en corps, mais le premier président et plusieurs membres de cette compagnie se joignirent au cortège, et, quoiqu'ils ne fussent pas en costume, prirent le pas sur les autres fonctionnaires, qui le virent avec mécontentement. Le retour d'une conduite pareille aurait pu amener quelques démêlés fâcheux ou des explications désagréables entre les membres de la Cour et ceux des autres autorités. Ce fut donc en partie pour ce motif que je pensai qu'il était à propos de ma part de ne pas assister à la procession de la mission si la Cour royale ne s'y rendait pas solennellement. — M. l'Évêque et M. le Supérieur de la mission s'étant, d'après mon avis, transportés auprès de M. le premier Président, ce magistrat ne crut pas pouvoir s'engager pour la Cour et résolut de consulter cette compagnie, qui, par une délibération

prise à la majorité des suffrages, arrêta qu'elle ne se rendrait pas à la procession. — D'un autre côté, l'autorité ecclésiastique s'était adressée à M. le colonel du 18^e léger pour obtenir un détachement de son régiment. Mais cet officier supérieur, considérant que la cérémonie pour laquelle le détachement lui était demandé n'était pas ordonnée par le Roi, ne voulut pas prendre sur lui de déférer à l'invitation et demanda à ce sujet les ordres de M. le lieutenant général commandant la division. J'apprends que cet officier général a répondu que la cérémonie dont il s'agit n'étant pas en effet obligatoire, la troupe ne devait pas prendre les armes, mais que les patrouilles nécessaires au maintien de l'ordre seraient ordonnées par les chefs de corps. — Dans cette situation délicate des choses, et d'après les considérations que je viens d'exposer, j'ai cru qu'il était convenable de m'abstenir d'assister à la procession. Sans doute, il eût été à désirer que les autorités se fussent entendues pour contribuer à augmenter la solennité d'une cérémonie destinée à fortifier l'empire des sentiments religieux, mais j'ai pensé aussi qu'elles devaient agir de concert et que la présence des unes ne servirait qu'à rendre plus sensible et à faire moins remarquer l'absence de celles qui n'auraient pas répondu à l'appel du clergé. — Les exercices de la mission qui se sont pratiqués jusqu'à ce jour sans aucun trouble et avec tout le succès qu'on pouvait en attendre, finissent lundi prochain. J'aurai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de la manière dont se sera passée l'importante cérémonie qui doit les terminer, et des incidents particuliers qui pourront l'accompagner. »

Suivant sa promesse, le préfet adressait, dès le 21 décembre, le rapport suivant au Ministère de l'Intérieur : « Hier, à midi et demi, le cortège, composé de presque tout le clergé de cette ville ayant en tête son vénérable

prélat, et d'une affluence considérable de personnes de toutes conditions et de tout âge, est sorti de la Cathédrale et, après avoir fait différents circuits dans la ville et parcouru toute la circonférence du Champ-de-Mars, s'est rendu au lieu où la croix avait été dressée, sur le port Ayrault, à l'extrémité et en face du boulevard d'Angoulême; il y est arrivé un peu après 3 heures du soir. Les rues que la procession a traversées étaient toutes décorées de tentures, de festons agréablement variés et d'arcs de triomphe spontanément élevés par le zèle des fidèles. L'ordre et le recueillement le plus parfait ont régné pendant la marche du cortège, dans lequel on distinguait M. le chef d'escadron de la gendarmerie, en uniforme, M. le Maire d'Angers, un ou deux de ses adjoints et quelques fonctionnaires en petit nombre, tous sans costume. Aucun incident fâcheux, aucun acte d'irrévérence n'a troublé cette imposante et édifiante solennité. — Je voudrais pouvoir borner ici ce rapport, qui ne contiendrait que des sujets de félicitation. Mais la vérité m'oblige de parler à Votre Excellence de l'allocution prononcée par M. l'abbé Guyon, au moment de l'élévation du crucifix, et de vous faire part des observations désagréables que quelques parties de son discours m'ont suggérées. M. Guyon étant monté sur le pedestal de la croix s'est adressé à ses auditeurs, et après plusieurs exhortations conformes aux doctrines de l'Évangile leur a recommandé le pardon des injures et la nécessité de prier même pour ses ennemis : « Pardon-
« nez, Seigneur, s'est-il écrié, à ceux qui ont voulu
« s'opposer à la mission. Je ne dirai pas qu'ils ne savent
« ce qu'ils font, car ils le savent très bien, mais pardon-
« nez-leur néanmoins, etc. » Cette sortie a paru déplacée, d'abord parce qu'elle contient une inculpation non méritée : il est faux, en effet, que personne à Angers se soit opposé à la mission. Je suis porté, au contraire, à

croire que dans aucune ville les missionnaires n'ont trouvé dans la population plus d'empressement et de bonne volonté. Ceci est prouvé par la grande affluence que leurs prédications ont constamment attirée. Sans doute, il est malgré cela des habitants qui ont pu ne pas approuver les exercices de la mission, mais ils se sont bornés à ne pas les suivre, sans faire aucune démarche qui tendit à empêcher ni troubler les travaux des missionnaires. Il n'y a, certes, pas là de l'opposition. M. l'abbé Guyon a-t-il voulu (ce que je ne pense pas) faire allusion aux mesures qui ont été prises par l'Administration pour changer le lieu primitivement destiné à recevoir la croix de mission? Alors il y aurait de sa part une grave inconvenance, car j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de ces mesures et des circonstances qui les avaient motivées, et vous avez bien voulu approuver ma conduite. M. le Supérieur de la mission a, d'ailleurs, reconnu, depuis, devant moi, que le nouveau local était incomparablement mieux approprié à cette destination.

— Avant d'arriver à la partie de son discours dont je viens de rapporter le sens, sinon les propres termes, M. Guyon adressant des remerciements aux personnes qui avaient concouru au succès de la mission, s'était exprimé à peu près aussi : *Nous remercions votre respectable maire et ses adjoints, le digne commandant de la gendarmerie, les maîtres et élèves de l'Ecole d'Arts-et-Métiers* (cette école précédée de sa musique assistait à la procession). Cette énumération ainsi restreinte pouvait être interprétée et l'a été effectivement par beaucoup de personnes comme une critique dirigée contre les fonctionnaires qui n'avaient pas pu ou n'avaient pas cru devoir condescendre en tout aux intentions de M. l'abbé Guyon. Votre Excellence connaît les motifs que j'ai eu moi-même pour m'abstenir d'assister officiellement à la mission; j'ai pensé que n'y allant pas avec un caractère public

et en costume il était mieux de n'y pas aller du tout. Dans tous les cas, il n'appartenait pas, je crois, à M. le Supérieur de la mission de se constituer juge de la conduite de l'autorité administrative et rien ne pouvait l'autoriser à signaler à l'animadversion publique les dépositaires de l'autorité du Roi, lorsque surtout il n'avait éprouvé de leur part que de bons procédés et des marques de déférence. — Je suis donc forcé de conclure que dans le discours qu'il a prononcé en cette occasion, M. Guyon a essentiellement manqué de convenance et de mesure (1). »

Cependant certains habitants d'Angers qui étaient hostiles à la mission, résolurent d'empêcher le fruit de ces saints exercices. Dans son numéro du 23 décembre, le *Journal de Maine-et-Loire* publia une soi-disant lettre (2) de l'abbé Guyon, datée du jour même de la clôture de la mission : « Habitants d'Angers, je n'entrais dans votre ville qu'en tremblant, sans cependant avoir été prévenu contre elle, mais les hommes ne sont malheureusement pas tous comme la plus grande majorité de ceux que j'ai rencontrés ici; et, par ce que j'ai été à même de voir, il est de toute justice de publier ici les émotions que mon cœur a ressenties, en voyant avec quel zèle chacun a répondu à donner les marques du véritable chrétien; aussi, que chaque personne reçoive

(1) Le 7 janvier 1830, le ministre de l'Intérieur répondit : « J'ai reçu vos lettres relatives à la mission d'Angers, et je ne puis que trouver très satisfaisants les détails qu'elles contiennent sur l'empressement et le zèle religieux que les habitants de cette ville ont manifestés dans cette circonstance. Il est à regretter qu'un parfait accord n'ait pas régné entre les fonctionnaires civils et judiciaires. Les discussions publiques entre les principales autorités produisent toujours un fâcheux effet sur la population, et les motifs qui ont déterminé votre conduite ne peuvent qu'être approuvés. » (*Archives de Maine-et-Loire*, série V.)

(2) Le journal désavoua plus tard la lettre.

en particulier la part de l'éloge que je me plais à leur faire, et que je me plairai à citer dans les autres villes où m'appelle mon ministère. Cependant, je dois le dire, si nous avons été calomniés, en supposant que nous emportions avec nous une somme assez considérable, résultant des quêtes qui ont été faites pour la croix, il est de notre devoir, sans chercher à pénétrer quel a pu être le motif d'une semblable calomnie, de nous rétablir dans l'esprit des personnes qui auraient pu conserver quelques doutes sur ce fait, en faisant connaître ici la recette et la dépense relatives à la mission. Ainsi il a été reçu 45.000 francs, tant pour le prix des chaises que par les différentes quêtes qui ont été faites. Nous avons dépensé 14.000 francs ; donc il reste 31.000 francs. Cette somme, fruit d'un zèle charitable et chrétien, ne peut retourner qu'au profit des pauvres de la ville ; aussi, avec le consentement de Mgr l'Évêque d'Angers, et de la fabrique de chaque paroisse où la mission a eu lieu, nous leur donnons cette somme, dont la distribution sera réglée ultérieurement. »

Mgr Montault, péniblement affecté de cette manœuvre due aux ennemis de la religion, répondit, dès le 23 décembre, au *Journal de Maine-et-Loire* : « Je ne saurais trop vous exprimer la surprise que m'a fait éprouver la lecture de la lettre signée *C. Guyon, missionnaire*, insérée dans le dernier numéro de votre feuille. La facilité avec laquelle vous l'avez rendue publique, doit vous laisser aujourd'hui de vifs regrets. Tout vous faisait un devoir de vérifier son authenticité. Son style, au moins étrange, les assertions extraordinaires qu'elle contient, ont dû, Monsieur, vous inspirer des doutes qu'il vous importait de lever. Vous l'avez reçue le 20, vous ne l'avez imprimée que le 23. Le temps ne vous a pas manqué pour prendre des informations. M. l'abbé Guyon n'a quitté cette ville que le 22. Vous avez pu recourir à lui

directement; après son départ, il suffisait que le nom et l'autorité de l'Évêque fussent invoqués dans cette lettre, pour vous imposer l'obligation de recourir à moi-même, afin de savoir jusqu'à quel point j'en avais autorisé la publication. — Si vous eussiez demandé des éclaircissements à M. Guyon, ou, en son absence, à l'évêché, vous eussiez tout d'abord reconnu le faux matériel de l'écriture; et quant aux faits allégués, on vous eût dit que la seule fabrique de Saint-Maurice a trouvé des ressources extraordinaires dans un supplément du prix pour la location des chaises pendant la durée de la mission, et que les églises de Saint-Serge et de la Trinité n'ont pas eu cet avantage. On vous eût fait remarquer que les fabriques sont administrées par un conseil qui est particulier à chacune d'elles, et qu'il n'appartient pas à l'évêque, encore moins à un missionnaire, de disposer de leurs revenus en faveur de qui que ce soit. On eût ajouté, pour porter dans votre esprit le flambeau d'une entière conviction et pour descendre jusqu'aux détails, que les recettes extraordinaires de la fabrique de Saint-Maurice se sont élevées environ à 3.000 francs et que les dépenses inévitables du service intérieur et de la décoration de l'église pendant la mission, égaleront à peu près cette somme. — Relativement au produit des quêtes faites dans les diverses paroisses pour l'érection du monument de la croix, on vous eût dit que les missionnaires sont demeurés complètement étrangers à sa perception et à son emploi; que, sur leur demande formelle, une commission spéciale a été établie, composée de laïcs, ayant pour président M. le comte Prosper de Terves, ancien adjoint au maire d'Angers, et pour secrétaire, M. Hébert de Soland, notaire(1); que cette commission est exclusivement chargée de la recette et de la dépense relatives au

(1) Mort à Angers, le 15 février 1845.

monument; que le résultat de ses opérations sera rendu public; que, jusqu'à ce jour, le produit des recettes n'excède pas 7.300 francs, somme qui sera dépassée par les dépenses nécessaires pour l'achèvement des travaux, y compris l'établissement d'une grille d'enceinte. — Alors vous eussiez reconnu combien est coupable l'auteur de la lettre; combien il y avait de danger à égarer, par son insertion dans votre feuille, l'opinion publique, en laissant croire que l'évêque aurait entre les mains ou à sa disposition une somme de 31.000 francs, dont, si le fait était constant, la classe indigente pourrait avec justice solliciter la répartition. — Je vous prie d'insérer la présente dans votre plus prochain numéro, et d'annoncer en même temps que, désirant ne laisser aucun doute dans les esprits même les plus prévenus, j'ai fait déposer chez M. Hébert de Soland, notaire, rue Saint-Julien, l'original de la lettre faussement attribuée à M. l'abbé Guyon; cet original est signé, *ne varietur*, par vous et par moi, afin qu'on ne puisse en contester l'identité. J'y ai fait remettre en même temps, et comme pièce de comparaison, une lettre que m'écrivait M. l'abbé Guyon, le 14 octobre dernier, timbrée de Paris et certifiée par moi. La seule inspection de ces deux pièces suffira certainement pour constater jusqu'à l'évidence combien est grossière et palpable l'imposture dont votre journal est devenu involontairement l'écho. »

Nous donnons, pour terminer, le compte rendu de la mission publié par l'*Ami de la Religion et du Roi* (n° du 9 janvier 1830) : « Au milieu des sujets de douleur et d'inquiétude que présente le spectacle de tout ce qui se passe aujourd'hui parmi nous, la ville d'Angers a offert, pendant deux mois, des choses bien consolantes. M. l'abbé Guyon, secondé par M. l'abbé Petit et par trois ecclésiastiques du diocèse, ouvrit vers la fin d'octobre les exercices d'une mission, qui s'est terminée le dernier dimanche de

l'Avent. A leur voix, la population presque entière s'est émue et s'est portée dès le commencement aux instructions. Malgré la rigueur de la saison, la vaste enceinte des trois principales églises suffisait à peine au concours des auditeurs. Cependant l'ordre a régné constamment, la parole sainte était écoutée avec une religieuse attention, et en voyant après les instructions la foule s'écouler dans un calme silencieux, on pouvait juger quelles impressions profondes les vérités de la foi avaient faites sur les esprits. Dans les premiers jours, d'ignobles tentatives avaient été hasardées pour intimider la piété; elles furent découragées par leur complète inutilité. Plusieurs cérémonies ont frappé ceux mêmes qui paraissaient le moins disposés à s'en laisser toucher. Ce n'étaient point de vains spectacles propres seulement à éblouir les yeux. Elles étaient accompagnées d'instructions solides, et tout y tendait à imprimer dans les cœurs les sentiments de la foi et de la vertu. Pour la rénovation des vœux du baptême, on fut obligé, tant l'affluence était grande, de n'admettre que les hommes le premier jour, et de la répéter le lendemain pour les femmes. On ne pouvait sans attendrissement entendre cette multitude de chrétiens de tout rang et de tout âge, confondus devant les autels, n'avoir qu'une voix et s'engager solennellement, non point comme dans les réunions de parti, à faire tel pacte, à résister à l'autorité, à fomenter la révolte, à encourager l'impiété, mais à aimer Dieu, à respecter le prince, à obéir aux lois, à réprimer ses passions, à chérir ou à soulager ses frères, à vivre chrétiennement. Malgré leur petit nombre, les missionnaires suffisaient à tout; leur zèle a obtenu sa récompense. Pendant quatre dimanches consécutifs, la cathédrale était remplie de fidèles de toutes les classes, qui participaient avec piété aux saints mystères. Une procession a fait, selon l'usage, la clôture des exercices. Toutes les rues avaient été décorées avec

élégance. La pompe religieuse devait à la piété tout ce qu'elle avait d'éclat; on ne voyait là que de vrais chrétiens. A peine, dans une si grande multitude, distinguait-on quelques hommes mus par d'autres motifs que ceux de la foi, et qui, pour servir leur parti, venaient épier le prédicateur et *observer* ses actions, comme faisaient autrefois les Juifs à l'égard du Sauveur. Il paraît que, malgré leur bonne volonté, ils n'ont rien trouvé à reprendre, car la *Gazette des Cultes* n'a point critiqué cette procession. Le missionnaire a fait renouveler à ses auditeurs la promesse du pardon des injures et les fidèles se sont retirés après avoir reçu la bénédiction de leur évêque, qu'on est sûr de rencontrer partout où il y a de saints exemples à donner. Ainsi se sont terminés ces exercices qui ont réveillé la ferveur d'un grand nombre, mais qui aussi ont semblé ranimer la malveillance de quelques infortunés pour lesquels ce pieux spectacle est un reproche de leur défection. »

La croix de mission fut érigée au bas du *boulevard Carnot* actuel, près la douve du Port-Ayrault. Ce monument ayant été l'objet des insultes de plusieurs, après la révolution de juillet, le maire d'Angers, sur la proposition de l'évêque, ordonna de transférer la croix dans l'église Saint-Serge (arrêté du 28 février 1831). Elle est actuellement à Notre-Dame de Beaupréau, où elle fut solennellement plantée le 1^{er} février 1863, à la suite d'une mission prêchée par les Pères Capucins.

F. UZUREAU,

Directeur de l'*Anjou Historique*

EXTRAIT DES *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture
Sciences et Arts d'Angers*

